



Ski pour tous : un engagement envers la jeunesse

Depuis 2 ans déjà, les sociétés de remontées mécaniques des 4 Vallées (Verbier, Nendaz, Veysonnaz et Thyon) offrent des tarifs attractifs sur les forfaits saison et annuel à destination de la population valaisanne.

Afin de favoriser la pratique du ski auprès des jeunes, les sociétés susmentionnées proposent un prix forfaitaire de Fr. 250.-- pour les enfants (au lieu de Fr. 778.--) et de Fr. 450.-- pour les jeunes (au lieu de Fr. 1'245.--) sur le forfait 4 Vallées annuel. Une action complémentaire "Ski pour tous" est également menée auprès des communes concernées par le domaine skiable des 4 Vallées.

Après l'acquisition d'un abonnement jeune ou enfant, le responsable de la famille, sur présentation de la preuve d'achat, se voit ristourner Fr. 50.-- par l'autorité communale.

Il s'agit certes d'un geste financièrement limité mais symboliquement important pour la Municipalité de Vétroz qui démontre notamment par cette action son engagement vis-à-vis de la jeunesse et de la pratique des sports.

Voici les tarifs destinés aux skieurs valaisans :

	Enfant 1997-2004	Jeune 1992-1996	Adulte 1948-1991	Senior 1935-1947
4 Vallées				
Annuel	250*	450*	902	722
Secteur Printse				
Saison	-	-	776	621
Annuel	-	-	879	703

* Forfaits bénéficiant de l'action " Ski pour tous"

Une réduction "Famille" de 15% peut être appliquée sur ces tarifs aux conditions suivantes : minimum 3 personnes de la même famille, maximum 2 adultes (père et mère), le secteur et la durée peut être différent.

L'Administration communale se tient à votre disposition pour tout complément d'information souhaité à ce sujet.

La Municipalité de Vétroz